



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

protection

Question écrite n° 70050

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la proposition de Mme la défenseure des enfants, par laquelle elle préconise d'« instituer une formation spécialisée commune "maltraitance et abus sexuels d'une durée d'un an, ouverte aux professionnels de la santé, de l'éducation, de la justice et du social ». Il lui demande de bien vouloir lui faire part de sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70050

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 7031